

Description

Le technicien ou la technicienne en technique des bâtiments planifient, exploitent et entretiennent des installations techniques de bâtiments: sanitaire, chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération, etc. Ils dirigent des projets de construction et de rénovation de grande envergure, par exemple pour des immeubles d'habitation, des hôpitaux, des écoles ou des bâtiments industriels.

Leurs principales activités consistent à:

Planification, direction et évaluation de projet

- planifier et diriger des projets techniques, dans des bâtiments neufs ou en rénovation, jusqu'à leur mise en fonction: sanitaire, chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération, etc.;
- élaborer des directives pour la rénovation ou l'entretien d'installations techniques de bâtiments existants;
- choisir et planifier l'utilisation des matériaux et composants en respectant des données techniques précises: dureté, résistance aux températures, puissance, etc.;
- planifier les travaux des différents corps de métier sur la base des technologies actuelles du bâtiment;
- calculer les dimensions des installations en veillant à l'efficacité énergétique;
- évaluer les délais de réalisation, les coûts de production, les coûts des investissements et les frais d'exploitation;

Réalisation des installations

- suivre l'avancement des projets, prendre les mesures nécessaires en cas d'imprévus;
- surveiller la réalisation des projets en tenant compte des aspects liés à la sécurité, à la fiabilité, à la qualité et au respect de l'environnement;
- rechercher les causes et solutions en cas de pannes et de problèmes sur les installations techniques, prendre les mesures appropriées pour y remédier;
- planifier un suivi de la consommation d'énergie des installations;
- informer les utilisateurs concernant l'utilisation et la manipulation des installations;
- veiller à ce que les installations soient conformes aux lois sur la protection de l'environnement;
- planifier et accompagner les travaux d'assainissement, de rénovation, de modification et de maintenance des bâtiments et installations;

Optimisation des interfaces et de la coopération

- gérer les interfaces des différents domaines lors de la phase de planification et d'exécution, notamment en faisant le lien entre le personnel de montage et la direction des travaux;
- planifier et coordonner l'interaction entre les différents corps de métiers de la technique du bâtiment: installateurs en chauffage, projeteurs frigoristes, constructeurs d'installations de ventilation, etc.

Environnement de travail

Les techniciens en technique des bâtiments exercent leurs activités dans des bureaux et sur des chantiers. Ils collaborent avec différents spécialistes de la construction, dont les ingénieurs, les architectes, les chefs de chantier, les chefs monteurs-frigoristes, les contremaitres sanitaires, en chauffage ou en ventilation, etc. Ils occupent une position de pivot qui leur permet de suivre, dans leur spécialité, tous les détails d'une construction. Leurs horaires de travail peuvent être chargés et irréguliers.

Formation

La formation de technicien ou de technicienne en technique des bâtiments s'acquiert par des études dans une école supérieure.

Lieux

- Genève;
- Morges/VD;
- Neuchâtel.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 3 à 4 ans, en emploi ou à temps plein (selon l'école).

Remarque: la durée de la formation peut être plus importante pour les personnes sans CFC dans un domaine correspondant aux études visées. Voir auprès des écoles.

Conditions d'admission

- certificat fédéral de capacité (CFC) dans le domaine de la technique du bâtiment (voir la liste détaillée dans le [plan d'études](#) p. 30 [PDF, 7, 8 Mo]);
- ou autre CFC, maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée, certificat de culture générale ou titre jugé équivalent;

De plus, pour tous les titres mentionnés:

- emploi dans le domaine à 50% minimum pendant la formation en emploi;
- ou stages de 720 heures (avec CFC correspondant) ou 1800 heures (sans CFC correspondant) au minimum pendant la formation en école à plein temps.

Remarque: Des conditions particulières ou plus restrictives peuvent s'appliquer selon les [écoles](#).

Titre obtenu

- diplôme de technicien ou de technicienne ES en technique des bâtiments.

Contenu (à titre indicatif)

Modules spécifiques

- chauffage;
- sanitaire;
- ventilation/climatisation;
- réfrigération;

Modules communs

- sciences naturelles;
- communication et langues;
- théorie de la chaleur et des fluides;
- physique du bâtiment, technique de construction et enveloppe du bâtiment;
- gestion de projets et de processus;
- gestion d'entreprise;
- droit de la construction;
- gestion du personnel;
- stages (pour la formation à temps plein);
- etc.

Remarque: selon l'école, la formation est soit générale, soit spécialisée. Le contenu de la formation varie en fonction de l'approfondissement des thèmes spécifiques aux différents corps de métier.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Capacité d'analyse
- Esprit de décision
- Bonne représentation spatiale
- Sens technique
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

Les techniciens en technique des bâtiments exercent une fonction de cadre dans des bureaux d'études et de planification, des entreprises spécialisées dans la technique du bâtiment, des distributeurs d'énergie, des régies immobilières ou des administrations publiques. Le développement durable faisant partie des préoccupations actuelles du domaine de la construction, ces professionnels sont très demandés sur le marché du travail et ont de bonnes perspectives de carrière.

Perfectionnement

Les techniciens en technique des bâtiments peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours et séminaires proposés par les organisations du monde du travail;
- Bachelor of Science HES en technique des bâtiments;
- Master of Science HES en ingénierie (Profil Building Technologies);
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en énergies renouvelables: techniques et applications ou en énergies renouvelables dans le bâtiment;
- etc.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/perfectionnementwww.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Technicien ES en conduite des travaux/Technicienne ES en conduite des travaux
- Technicien ES en construction métallique et de façades/Technicienne ES en construction métallique et de façades
- Technicien ES en planification des travaux/Technicienne ES en planification des travaux
- Technicien ES en technique du bois – Industrie du bois/Technicienne ES en technique du bois – Industrie du bois

Adresses

Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
Secrétariat romand
Route des Longues Raies 11
Case postale 251
2013 Colombier NE
Tél.: 032 843 49 50
<https://www.suissetec.ch/>

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)
Pôle technologies et industrie (CPNE-TI)
Rue de la Maladière 84
Site Maladière
Case postale 212
2000 Neuchâtel
Tél.: 032 717 40 40
<https://www.cpne.ch>

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)
École supérieure technique
Avenue de Marcelin 31
1110 Morges
Tél.: 021 316 03 20
<https://www.cepm.ch>

Fondation pour la formation des adultes de Genève (IFAGE)
Place des Augustins 19
1205 Genève
Tél.: 022 807 30 00
<http://www.ifage.ch>